

SOCIÉTÉ DES TUYAUX ET AGGLOMÉRÉS CENTRIFUGÉS
DE L'INDOCHINE (STACINDO),
Haïphong, Saïgon
filiale du groupe [Daurelle](#), de Hanoï

S.A., 1924.

Nouvelles usines à Haïphong
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 30 novembre 1924)

[...] L'échec d'une des entreprises de l'ancienne maison Rauzy et Ville, sa scierie de Haly, est aussitôt masqué par l'ouverture d'une usine, provisoirement installée dans les locaux de la défunte scierie, mais dont les bâtiments neufs s'élèvent à côté, l'usine de la Société des tuyaux agglomérés centrifugés [Stacindo]. Sur cette intéressante entreprise, due à l'initiative de M. [Eugène] Feutrier et à laquelle nous souhaitons un succès proportionné au tour de taille de son promoteur, nous reviendrons plus longuement. L'importance de l'affaire, montée au capital d'un million de francs entièrement versés, et l'intérêt du procédé employé méritent en effet un article à part. [...]

SOCIÉTÉ DES TUYAUX ET AGGLOMÉRÉS CENTRIFUGÉS DE L'INDOCHINE
« STACINDO »

Capital : 1.000.000 de francs, 64 et 66, rue Jean-Dupuis, Hanoï
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1925, p. I-57)

Usine à Haly, Haïphong,
boîte postale n° 41, Haïphong.

MM. [René] DAURELLE, président du conseil d'administration ; F. GIRARD ¹,
administrateur délégué ; E[ugène] FEUTRIER ², directeur.

¹ *Ferdinand* Auguste Girard : né vers 1872. Marié en 1921 à Hoa-Binh avec Georgette Lucie Chorin (Deauville, 1903-Nevers, 1988). Comptable, puis fondé de pouvoirs des Éts Daurelle, administrateur délégué de la Société civile agricole de Dong-Son et de la Société industrielle de l'Annam-Tonkin (boutons de nacre), administrateur de la Stacindo. Il acquiert en 1918 la décortiquerie des Rizeries de la Seine à Haïphong et l'apporte l'année suivante aux Rizeries du Tonkin et de l'Annam.

² Eugène Feutrier, fondateur de la Stacindo, de la *Revue financière indochinoise* et de la mine Armorique. Membre de la loge les [Abeilles de l'Orient](#).



HANOÏ
E. PENTRICE, directeur
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1925, p. I-61)

Louis-Victor BOUILLLOT, administrateur
Directeur des Distilleries du Centre-Annam
et des Distilleries françaises de Battambang
Administrateur des Magasins Chaffanjon (1928)

Notre carnet financier
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 25 janvier 1925)

On vient de créer à Nam-Dinh (Tonkin) la Société des tuyaux et agglomérés centrifuges de l'Indochine (Stacindo) qui a pour objet l'exploitation des brevets Stac en E. O.

Le capital est fixé à un million divisé en 10.000 actions de 100 francs dont 800 d'apport à M. René Daurelle qui apporte ses accords avec M. Henry Morasse pour la licence d'exploitation en E.-O. des brevets français Caron et Stac et la jouissance à titre de locataire d'un terrain de 8.188 mq. à Haly ; et 200 d'apport à M. Feutrier.

Le capital peut être porté à 2 millions. La première assemblée, qui a eu lieu le 12 novembre dernier, a nommé premiers administrateurs : MM. Baffeuleuf, Bouillot ³, F. Girard, colon à Hanoï, et Daurelle, industriel.

publicité

³ Louis Bouillot : directeur des Distilleries du Centre-Annam et de la Société française des distilleries françaises de Battambang (Monpezat-Daurelle), administrateur du Magasin Chaffanjon.



(L'Éveil économique de l'Indochine, 30 mai 1926)

STACINDO

Société des tuyaux et agglomérés centrifugés de l'Indochine

Sté anonyme au capital de 2.000.000 frs

Siège social : 64, rue Jean-Dupuis, Hanoi

Tuyaux en ciment centrifugés
 de 75 mm à 1 mètre de diamètre
 armés ou non armés (breveté SGDG)

ÉGOUTS

CANALISATIONS D'EAU

TUYAUX DE DESCENTE

BUSES TOUTES DIMENSIONS

LÉGERS — ÉTANCHES

RÉSISTANTS — ÉCONOMIQUES

Direction et usine à Haïphong (Haly)

Téléphone 368 — Boîte postale 41

Notre carnet financier

(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 5 avril 1927)

La Société des Tuyaux et agglomérés centrifugés de l'Indochine, dite « Stacindo », au capital de 2 millions de francs, a tenu son assemblée générale le 16 février dernier.

Le chiffre d'affaires s'est élevé de 25.521 piastres en 1925 à 70.561 en 1926. Le bénéfice net est de 11.206 piastres, permettant de distribuer 7 % aux actionnaires.

La société projette de construire une usine à Saïgon.

Une jeune industrie qui promet :

les usines STACINDO à Haïphong
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 2 octobre 1927)

Sous le nom de Société des tuyaux et agglomérés centrifugés de l'Indochine, abrégé en Stacindo, se constituait en 1925, entre coloniaux expérimentés, qui avaient pu apprécier à Paris une utile invention et avaient saisi l'intérêt qu'elle présentait pour la colonie, une petite industrie sage et modeste.

On s'installait provisoirement dans les bâtiments d'une ancienne usine, la Scierie de l'îlot de Haly, et l'on se mettait aussitôt au travail : « Bien faire et laisser dire ; montrons d'abord ce dont nous sommes capables. »

Et l'on se montra capable de faire rendre à un excellent procédé ce qu'il était susceptible de donner de mieux et le produit s'imposa de lui-même tout doucement.

Le procédé est celui-ci.

Jusque-là, pour faire des buses, on coulait dans un espace annulaire, formé par deux cylindres métalliques concentriques disposés verticalement, le mélange de ciment, sable et gravillon peu humide. On tassait le mieux possible avec des massettes et on laissait sécher.

Or, pour avoir un peu de solidité, on était amené à donner au tuyau une grande épaisseur. Il s'ensuivait un poids formidable ; de plus cette action d'une faible pression sur un béton sec donnait une agglomération et une solidité insuffisantes.

Quant à la porosité, elle était considérable puisque, sous une pression de 0 kg 100 seulement, le tuyau laisse fuir le liquide qu'il contient.

Le procédé par centrifugation a supprimé ces inconvénients et a permis de faire des buses plus résistantes pour un bien moindre poids et des tuyaux étanches. Voici comment se fabrique un tuyau centrifugé.

Dans un moule cylindrique horizontal, fermé à ses deux extrémités par des fonds, on introduit au moyen d'un entonnoir une quantité déterminée de béton assez fluide. Ce moule repose sur deux arbres munis de galets et, quand la charge est terminée, il est mis en rotation. Chaque élément est alors soumis à l'action de la force centrifuge et, si la vitesse est convenable, cette force est suffisante pour rendre négligeable l'action de la pesanteur. Les matières les plus lourdes (graviers) sont précipitées sur la paroi du moule. Celle-ci est garnie d'une feuille de caoutchouc qui évite l'essorage et empêche toute adhérence du béton au moule ; le ciment vient combler tous les vides laissés entre les grains de sable, en chassant l'eau, qui vient refluer à l'intérieur. Tous les interstices étant remplis, le ciment ne trouvant plus de place forme à l'intérieur une chape qui donne au tuyau son étanchéité. On a donc un béton plus compact que par le plus patient damage à la main et absolument lisse.

Pour fabriquer un tuyau armé, on procède comme à l'ordinaire en insérant une armature dans le moule. Ces armatures rigides et parfaitement équilibrées sont faites grâce à des machines fort simples et automatiques.

Pour des pressions supérieures à 5 kg, le procédé employé est le procédé Bille Ligonnet qui découle du procédé Stac et dans lequel l'étanchéité est portée à son maximum par un asphaltage intérieur du tuyau de ciment ordinaire. L'asphalte, en effet, est un des matériaux qui résistent le mieux à l'action de l'air, de l'eau et du temps. Les Assyriens et les Égyptiens en firent un large emploi et l'on peut voir encore aujourd'hui les égouts de l'ancienne Babylone hourdés avec de l'asphalte.

On obtient par le procédé Bille Ligonnet des tuyaux qui résistent beaucoup mieux que la fonte à l'action des sels ou des acides contenus dans le sol, aux mouvements du sol et aux coups de béliers, et beaucoup mieux que l'acier au frottement des matières en suspension et des grains de sable et cailloux entraînés par l'eau ; d'autre part, ils ne sont pas sujets à certaines maladies des métaux.

Les tuyaux en asphalte-ciment sont constitués par un tube intérieur en mastic d'asphalte dur et un tube extérieur en ciment, dans lequel sont noyés des génératrices et des spires directrices en acier à haute résistance.

Nous voici donc, en Indochine, en possession d'une industrie qui peut nous fournir en abondance des tuyaux, buses et tuyaux à pression indestructibles et étanches et surtout moins chers que les tuyaux de fonte ou acier. Au moment où de toute part il est question de créer des réseaux dont certains très étendus, de distribution d'eau potable, où l'on entreprend des travaux d'irrigation, de canalisations pour usines hydroélectriques et d'égouts, l'événement est d'importance.

Bien entendu, la société ne se borne pas à la fabrication des buses et tuyaux et ses ingénieurs imaginent chaque jour quelque application nouvelle du procédé de centrifugation. C'est ainsi que, par l'incorporation dans le mélange, au lieu de gravier, de morceaux finement concassés de marbre dur, de granit, de porphyre ou autres roches dures de diverses nuances, on peut faire des colonnes creuses qui, polies, sont du plus bel effet.

De plus, la société a mis au point et fabrique en grandes quantités pour les Postes et Télégraphes des poteaux télescopiques en trois parties, aussi résistants que légers et, par suite, bien meilleur marché que les poteaux pleins. On en fait également pour les transports de courant à haute tension.

Par insertion dans le moule d'une plaque operculaire, on obtient des demi-tuyaux qui peuvent être employés pour couvrir des canaux ou pour former des voûtes extrêmement résistantes. On fait également, par ce procédé, des canalisations pour les câbles souterrains du téléphone, beaucoup plus étanches et résistantes que par le procédé que nous appellerons le procédé statique ; des bordures de trottoir qui seraient très avantageuses pour des municipalités soucieuses de la solidité et de la durée et non pas uniquement du bas prix. Faisant la bordure, l'usine a été amenée à faire l'ensemble : bordure, carreaux de trottoirs, dalle de caniveau, de même qu'elle a été amenée, faisant déjà tant de choses pour la construction des maisons et édifices, à fabriquer d'autres produits non centrifugés : clôtures en ciment armé, agglomérés pour la construction des maisons, etc.

Mais, pour en revenir aux produits centrifugés, l'un de ceux qui auront le plus de succès auprès du public sera sans doute le tuyau de descente, d'un bel aspect, mais surtout bien incommode pour les voleurs, dans ce pays où le zinc et le fer blanc sont si tentants que les tuyaux de descente disparaissent comme par enchantement.

Tels étant les multiples emplois de ces produits si soigneusement manufacturés, il ne faut pas s'étonner si petit poisson est déjà grand. Quittant son local d'emprunt, où elle fit place à la Compagnie indochinoise des bougies, la Stacindo s'installa à côté sur son propre terrain dans une belle usine neuve, qu'elle dut bientôt doubler.

[Bétonnières construites par la SACM]

Elle travaille maintenant nuit et jour, employant deux cents ouvriers, une force motrice de 60 chevaux et un outillage tout à fait moderne, en particulier trois bétonnières construites à Haïphong même par la Société de constructions mécaniques ; elle possède sur le canal de Haly un appontement en ciment armé muni d'une grue.

[Usine à Saïgon]

Le succès a été tel que la société a construit à Saïgon une usine de la même importance, dont la mise en route est prochaine, et qu'il est question d'une usine à Changhaï, qu'un de nos jeunes amis de là-bas, M. Léon Chollot, se propose de monter dès que les temps seront moins troublés, pour le compte d'un groupe à qui la Stacindo donnerait licence d'exploiter ses brevets.

Voilà un bel exemple d'une industrie créée par l'initiative indochinoise, qui prospère sans battage à la Bourse, s'étend rapidement à toute l'Indochine et commence à

rayonner au-delà. Elle est de ces sociétés qui profiteront grandement de la création de cette Bourse de Saïgon*, dont nous entretenons récemment nos lecteurs, grâce à laquelle l'épargne locale pourra s'intéresser davantage aux affaires locales et leur donner une estampille autrement sérieuse que celle de boursicoteurs parisiens, mal placés pour juger sainement des choses coloniales.

45^e LISTE SPÉCIALE DE CLASSEMENT
Ministère des colonies
(*L'Avenir du Tonkin*, 14 février 1928)

Militaires libérés

Creiveldinger Émile, ex-sergent fourrier du 9^e rég. d'infanterie coloniale. À Haïphong Tonkin, employé à la Stacindo.

CAPITAL PORTÉ DE 3 À 5,2 MF

Société des tuyaux et agglomérés centrifugés de l'Indochine
(Stacindo)
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 29 avril 1928)

L'assemblée générale extraordinaire du 14 avril a vérifié la déclaration notariée relative à la souscription intégrale de 17.500 actions et au versement de cette somme, augmentée de la prime d'émission.

Le capital se trouve donc porté de 3.500.000 fr. à 5.250.000 fr. en 52.000 actions de 100 fr. dont 1.000 d'apport.

L'assemblée a décidé d'imputer tout d'abord sur la prime d'émission les frais de l'augmentation de capital et de laisser le reliquat à la disposition du conseil d'administration pour tout amortissement ou mise en réserve qu'il jugera utile à l'intérêt de la société.

Notre carnet financier
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 mai 1928)

La Stacindo augmente son capital de 3.500.000 francs par l'émission de 35.000 actions de 100 francs émises à 125 francs dont 17.500 réservées aux anciens actionnaires.

Notre carnet financier
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 juin 1928)

La Société anonyme des Tuyaux agglomérés centrifugés de l'Indochine (Stacindo) porte son capital de 2.500.000 à 7.000.000 de francs par l'émission de 35.000 actions de 100 francs émises à 125 francs dont 17.500 réservées aux anciens actionnaires et émises immédiatement.

Le capital est donc désormais et provisoirement de 5 millions 250.000 francs.

Publicité
(L'Avenir du Tonkin, 4 juillet-17 septembre 1928)

STACINDO
HAIPHONG P.-B. 41

LA MAISON QUI
S'IMPOSE PAR
LA QUALITÉ DE
SES PRODUITS
CE QUE NOUS VOULONS
QUE VOUS SOYEZ SATISFAITS
CE QUE NOUS CHERCHONS
FAIRE DE VOUS UN CLIENT FIDÈLE

EN VENTE A LA **STACINDO**
CARREAUX EN CIMENT DU LANG-THO
CONSULTEZ NOUS

STACINDO
HAIPHONG P.-B. 41

LA MAISON QUI
S'IMPOSE PAR
LA QUALITÉ DE
SES PRODUITS
CE QUE NOUS VOULONS
QUE VOUS SOYEZ SATISFAITS
CE QUE NOUS CHERCHONS
FAIRE DE VOUS UN CLIENT FIDÈLE

EN VENTE A LA STACINDO
CARREAUX EN CIMENT DU LANG.-THO
CONSULTEZ NOUS



[Coll. Peter Seidel](#)

SOCIÉTÉ DES TUYAUX ET AGGLOMÉRÉS CENTRIFUGÉS DE L'INDOCHINE
« STACINDO »

Société anonyme au capital de 5.250.000 francs
divisé en 52.500 actions de 100 francs chacune

Droit de timbre acquitté par abonnement

Avis d'autorisation inséré au *J.O. de l'Indochine* du 25 août 1928

Siège social à Haiphong
Action de cent francs au porteur
entièrement libérée
Un administrateur (à gauche) : ?
Un administrateur (à droite) : Daurelle
Haiphong, le 1^{er} juillet 1928
Imp. de la Banque et des Cies d'assurance — Paris

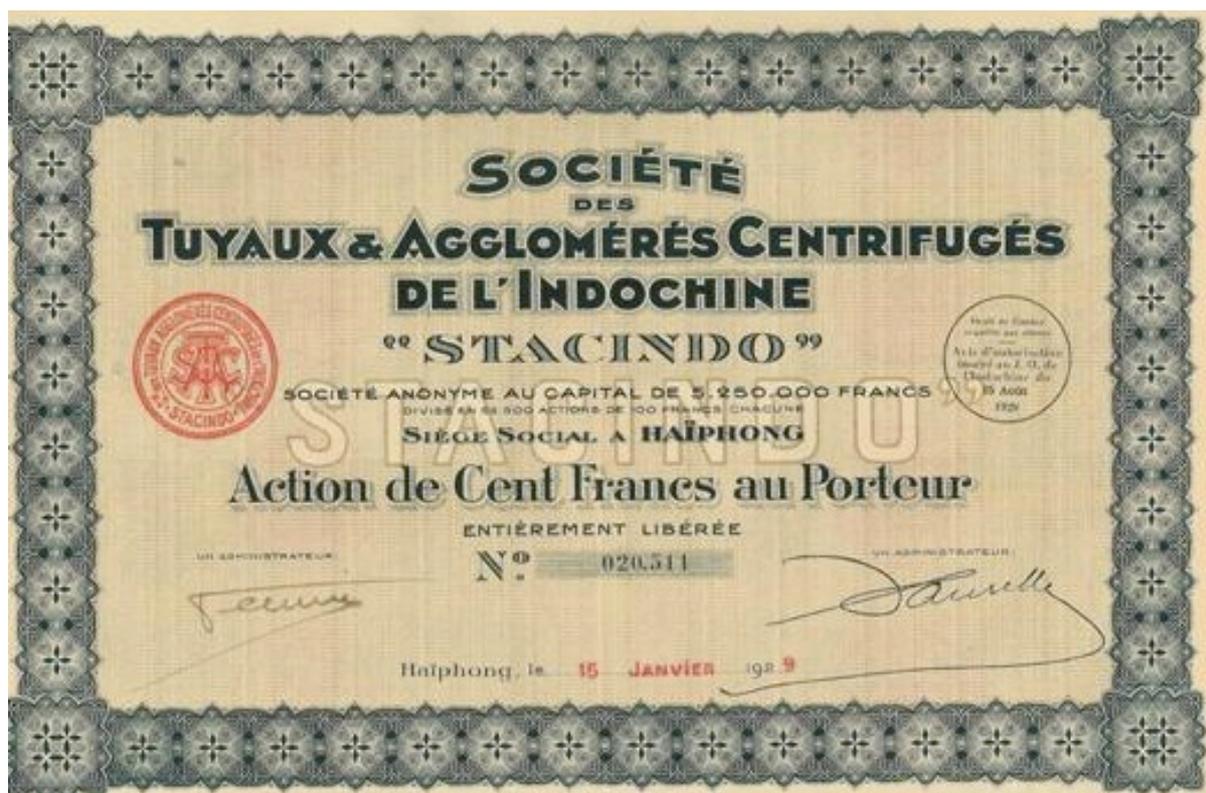
STACINDO
(L'Avenir du Tonkin, 10 octobre 1928)

Notre confrère la « Revue Financière » a reçu de source sûre des renseignements touchant la distribution des actions de la dernière augmentation de capital de cette société et l'échange des actions anciennes contre de nouvelles actions imprimées en France.

Les 17 500 nouvelles actions seront incessamment remises aux souscripteurs soit à la Banque de l'Indochine à Paris, soit à la Banque franco-chinoise à Paris, soit à une des banques locales d'Indochine. Les souscripteurs n'auront qu'à faire connaître leur désir à ce sujet à la banque aux guichets de laquelle ils ont souscrit.

Pour les anciennes, elles seront échangées très vraisemblablement dans le courant de novembre, par les soins de la Stacindo et à son siège social en ses bureaux de l'usine de Haly. Avisés par la voie de la presse, les détenteurs n'auront qu'à se présenter munis de leurs actions anciennes et recevront les nouvelles en échange.

L'introduction en Bourse ne pouvant avoir lieu avant la fin de l'année courante ou le début de 1929, tous les actionnaires se trouveront ainsi à même, quels qu'ils soient, d'avoir leurs titres en France pour l'époque de l'introduction.



www.scriponet.com

Signatures de MM. Feutrier et René Daurelle
Haiphong, 15 janvier 1929

Société an. des tuyaux et agglomérés centrifugés de l'Indochine

Assemblée du 16 mars.
Extraits du rapport pour l'exercice 1928
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 7 avril 1929)

L'usine de Haïphong a été dotée d'ateliers nouveaux pour la fabrication de tuiles émaillées, l'installation de presses hydrauliques et la fabrication des carreaux en ciment ; pour ces derniers, la production devait commencer après le Têt. L'usine *sadur aciérit* ne commencera à fonctionner que vers le milieu de 1929.

Gênée, dit le rapport, par la crise économique et les inondations (?), la société a vu son chiffre d'affaires tomber de 144.393 \$ en 1927 à 142.743 \$ en 1928.

L'usine de Saïgon, qui a commencé à travailler normalement au début de 1928, s'est, depuis, développée régulièrement et a atteint en décembre un chiffre d'affaires mensuel de 17.000 \$, total : 80.000 \$ pour l'année.

Solde bénéficiaire pour 1928 : 576.878 fr., soit net, après amortissement prévus pour immeubles et matériel, 248.450 fr., somme qui permettrait un dividende de 5 % mais qui a été reportée à nouveau pour faciliter la trésorerie. En outre, nous croyons savoir que, par mesure d'économie, la société a réduit sa publicité.

N.D.L.R. — Surpris du pessimisme qui se dégageait de ce rapport publié par la *Revue financière indochinoise* [Feutrier], nous sommes allé visiter l'usine de Haïphong et nous en sommes revenu avec une impression très différente. Le rapport est des plus maladroits, cherchant à la baisse du chiffre d'affaires des raisons absurdes et prenant un peu les actionnaires pour des gourdes, alors qu'il y avait une explication très normale. L'exercice 1927 avait profité d'une très grosse commande de l'Administration pour la ligne télégraphique du Vinh-Dôngha et c'est très beau que le seul développement de la clientèle courante ait permis en 1928 des recettes à peine inférieures. Non seulement il n'y a pas eu de crise mais, au contraire, c'est la prospérité des campagnes qui a permis aux villages de devenir les bons clients qui achètent de plus en plus à la S T A C I N D O buses et tuyaux de ciment. Quant aux inondations, pur rêve d'un employé de bureau de Hanoï qui a puisé ses arguments dans les rapports de sociétés d'un groupe fameux. N'y a-t-il pas puisé jusqu'à l'argument classique des troubles en Chine ! pourquoi pas ceux du Mexique !

En fait si l'affaire n'a pas donné du 10 %, c'est que le capital avait été doublé pour construire l'usine de Saïgon, qui vient d'entrer en rendement.

Quant à l'usine de Haïphong, qui a été elle-même considérablement améliorée et agrandie, il y règne une activité, un ordre et une méthode qui font plaisir à voir ; et le nouveau produit qui en va sortir, d'ici quelques semaines, la tuile métallique émaillée Sadur, très légère, très étanche et résistante, procurera, par rapport aux meilleures tuiles, une grosse économie, nous avons l'impression qu'il sera bien vite très demandé.

Haïphong
MARIAGE
(*L'Avenir du Tonkin*, 19 avril 1929)

Le mariage de M. *Émile* Édouard François Joseph Le Pichon ⁴, ingénieur des Arts et Manufactures, directeur général de la Stacindo, avec mademoiselle Simone Perinaud, aura lieu demain samedi à 16 heures 30 à la résidence-mairie.

⁴ Émile Le Pichon (Lorient, 6 mai 1901-La Garenne-Colombes, 19 juin 1984) : il épouse finalement Suzanne Vincenti (ci-dessous).

Les témoins seront MM. Daurelle, industriel, chevalier de la Légion d'honneur, et M. Ernest Tarnaud, secrétaire général de la chambre de commerce de Haïphong.

Société des tuyaux et agglomérés centrifugés de l'Indochine
(S.T.A.C.I.N.D.O.)

Extrait du rapport du conseil d'Administration à l'assemblée générale ordinaire du 16 mars 1929.

(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 5 mai 1929)

Au cours de cet exercice, nous avons poursuivi la réalisation du programme dont nous vous avons indiqué les grandes lignes lors de notre dernière assemblée générale ordinaire.

Usine d'Haïphong. — L'obligation de fabriquer sans cesse des produits nouveaux nous a amenés à modifier et agrandir considérablement notre usine. En même temps que nous parachevions la construction d'ateliers nouveaux destinés à la fabrication de tuiles émaillées, nous procédions à l'installation des presses hydrauliques et du matériel complet pour produire des carreaux de ciment colorés ou non.

D'un autre côté, nous continuons les études déjà commencées des tuyaux à haute pression.

L'usine Sadur Aciérit, dont l'installation a été commencée au cours de 1928, n'était pas encore achevée au 31 décembre. Les essais du matériel sont prévus en mars. La mise en marche suivra rapidement.

Cette usine a nécessité la construction de 2 halls de 12 m. x 35 m., d'un magasin supplémentaire et d'un atelier de menuiserie.

Les immobilisations importantes qu'elle représente ne commenceront à produire qu'après les fêtes du Têt.

Pendant l'exercice 1928, nous avons été considérablement gênés, comme tout le commerce et l'industrie, par une crise économique générale.

Malgré ces conditions défavorables, le chiffre d'affaires de l'usine de Haïphong a été sensiblement égal à celui de 1927 : \$ 142.743 contre \$ 144.393 avec une moyenne de \$ 11.700 contre \$ 12.000 en 1927 et \$ 5.880 en 1926.

Il y a lieu de remarquer que le simple fait d'avoir maintenu en 1928 le chiffre d'affaires de 1927, peut être considéré comme un excellent résultat, en voici les raisons :

1° — Les conditions défavorables dont nous avons déjà parlé plus haut.

2° — Commandes exceptionnelles en 1927 de poteaux démontables ; dont le prix élevé a grossi fortement le chiffre d'affaires 1927, tandis qu'en 1928, cet élément à porté sur un chiffre normal ; ce lui indique, en faveur de 1928, un accroissement considérable de vente de produits courants mais de valeur moindre que les poteaux.

3° — Surcroît de travail de nos agents immobilisés par le développement et la mise au point des usines et des installations nouvelles et par suite, répercussion sur la partie commerciale qui fut forcément un peu délaissée sans qu'il ait été possible d'y porter remède par une augmentation de personnel qui eut été inopérante, faute d'expérience.

Ce sont là des inconvénients normaux dans toute industrie en période de croissance comme est la nôtre.

Usine de Saïgon.— L'usine de Saïgon à peine installée au début de 1928, époque à laquelle elle faisait un chiffre d'affaires presque nul, s'est développée rapidement et régulièrement les mois suivants.

C'est ainsi qu'elle a atteint, en fin d'année, un chiffre total de près de \$ 80.000, étant partie avec un chiffre d'affaires mensuel de \$ 193 au mois de janvier, et est arrivée à celui de \$ 17.000 en décembre.

Nous devons considérer ces résultats comme très satisfaisants.

Au reste, nous avons prévu environ 1.220.000 de chiffre d'affaires global pour cette année et avons atteint le chiffre de 1.222.000.

Nous avons à vous signaler également que nous avons procédé à la pose d'une conduite de tuyaux asphalto-ciment qui ont donné toute satisfaction.

Nous espérons que cette branche de notre activité se développera très rapidement à l'avenir.

En résumé, nous pouvons dire qu'en fin 1928, nous avons mis au point les usines et réalisé le programme que nous nous étions fixé l'an dernier.

Pour 1929, nous n'aurons donc plus aucune transformation importante à apporter dans notre matériel et nos installations ; la période des grosses dépenses est close et nous allons entrer dans l'ère de rendement complet de toutes les branches de notre industrie, où toutes les immobilisations deviendront enfin productives.

Il y a lieu de remarquer tout particulièrement qu'en 1928, nous avons eu en immobilisations improductives tant pour l'usine Aciérit que pour les ateliers de carrelage et les installations diverses, plus de fr. 1 500.000 sur un capital moyen de fr. 4.375.000. C'est également au cours de cette année que nous avons levé l'option d'achat que nous avons sur les terrains où ont été édifiées les usines Stacindo et Aciérit.

Ces terrains ont été acquis aux conditions posées lors de la création de la Société, telles que nous pourrions compter une plus-value sensible dans l'évaluation porté à notre bilan.

Le solde bénéficiaire de l'exercice 1928 se monte, après déduction des frais généraux d'exploitation, à fr. 576.878,02 sur lesquels il y aura lieu de prélever pour amortissement des immeubles : fr. 141.565,00 et pour amortissement de matériel : fr. 186.480,00 soit un solde disponible de fr. 248.833,02 constituant le bénéfice net.

Si, de cette somme, nous déduisons pour réserve légale 5 %, soit fr. 12.441,65, il restera fr. 236.391,37, ce qui permettrait de distribuer un dividende de 5 % aux actionnaires.

Mais le conseil estime qu'il serait préférable de reporter cette somme à nouveau pour donner plus d'élasticité à sa trésorerie.

D'autre part, votre conseil vous propose d'employer le produit de la prime payée en plus du montant nominal des actions par les souscripteurs de votre dernière augmentation de capital :

1° — fr. 126.630,16 pour l'amortissement des frais de cette augmentation de capital ;

2° — fr. 110.512,52 pour l'amortissement des frais d'installation de l'usine de Saïgon ;

3° — fr. 200.357,32 pour une réserve de change.

Le conseil d'administration

STACINDO
(*L'Avenir du Tonkin*, 5 juin 1929)

D'après les comptes présentés à la dernière assemblée générale de cette société, tenue à Haïphong, le 16 mars, les bénéfices de l'exercice 1928, après déduction des Frais généraux, de sont élevés à fr. 576.872,02.

Cette somme a été répartie comme suit :

F. 141 565 pour amortissement des immeubles.

186 480 pour amortissement du matériel

248 833 02 somme reportée à nouveau

La société, par mesures de prudence, n'a pas distribué de dividende pour l'exercice 1928. À ce sujet, le Président s'est exprimé en ces termes :

— C'est à vous, messieurs, qu'il appartient de déterminer si vous agréez le projet dicté par la prudence de votre conseil et qui ne fait que confirmer le bon crédit dont jouit notre société, par suite de l'accroissement de ses réserves et des sommes reportées à nouveau.

UNE AFFAIRE PROSPÈRE
La Société des tuyaux agglomérés centrifugés de l'Indochine
par H. CUCHEROUSSET
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 2 mars 1930)

Il fut un temps où le « Tonkin industriel » fut un cliché cher à tous ceux qui se gargarisent de mots et de formules et ne vont pas au fond des choses ; et nous fûmes témoins, il y a un quinzaine d'années, d'un véritable enthousiasme, doublé, il faut le dire, du sentiment que le Tonkin industrialisé aiderait la France à gagner la guerre.

Les circonstances extraordinaires ayant fait place au train train normal, la réalité des choses apparut avec l'énorme supériorité de l'industrie européenne ou américaine, groupée dans des régions où elle a tout sous la main, profitant de plusieurs siècles parfois de tradition technique et, en tout cas, de toutes les ressources techniques accumulées le siècle dernier, profitant surtout d'une main-d'œuvre infiniment supérieure et, malgré les apparences, meilleur marché que la main-d'œuvre asiatique et surtout tonkinoise.

Et alors ce fut le marasme, non seulement au Tonkin, mais en Chine, au Japon et dans bien d'autres pays, et la fin de plusieurs industries, que les conditions des années de guerre avaient seules permis de créer, et qui, parfois, n'avaient même été créées que pour les besoins de la guerre.

C'est ainsi qu'au Tonkin, nous avons vu disparaître plusieurs industries qui n'avaient pas subi l'épreuve de la pierre de touche des conditions d'avant-guerre, et qui s'étaient créées ou développées en vue de ces conditions qui ne pouvaient pas durer.

C'est aujourd'hui, onze ans après la conclusion de la paix, que l'on peut faire le départ entre les industries qui n'étaient pas viables et celles qui, répondant bien à un besoin, et basées sur des faits et non sur des illusions, sont susceptibles de prospérer, même en face d'une industrie occidentale remise en possession de tous ses moyens, même en tenant compte des réalités sur la main-d'œuvre tonkinoise et des nombreuses difficultés dues aux conditions locales : climat, éloignement des fournisseurs, etc.

Certaines de ces industries ont retrouvé leur équilibre après une crise difficile ; d'autres avaient été si bien conçues et si judicieusement organisées qu'elles avaient, dès le début, les promesses de vie et que, presque sans heurts, elles sont arrivées à leur plein développement et à un rendement qui ne peut qu'augmenter.

On peut dire qu'en général, toutes les industries, qui, aujourd'hui, survivent au Tonkin, ont passé le point critique et que les moins bien partagées sont du moins assurées de ne pas disparaître ; mais il en est un certain nombre qui, non seulement vivent mais prospèrent et ne cessent de progresser.

Parmi celles-là, nous citerons en tout premier lieu la STACINDO : Société des tuyaux agglomérés centrifugés d'Indochine, dont le siège social est à Hanoï et les deux usines à Haïphong et à Saïgon.

Nous en avons parlé à nos lecteurs dès sa fondation et, déjà, au début d'octobre 1927, nous décrivions dans *L'Éveil* cette industrie, alors à ses débuts, sous le titre : Une jeune industrie qui promet : les usines STACINDO à Haïphong.

Rappelons que c'est en 1925 que se constitua la société entre quelques vieux Tonkinois, qui avaient remarqué en France une invention dont ils avaient tout de suite saisi l'intérêt pour le Tonkin.

Le capital s'élevait alors à un million de francs.

Il s'agissait d'un produit qui devait trouver en Indochine même sa matière première et son débouché, produit dont la faible valeur par rapport au poids et à l'encombrement rendait désirable la fabrication sur place. C'est au Tonkin une condition nécessaire, dont trop de promoteurs d'industries nouvelles n'ont pas toujours tenu compte.

L'usine fut d'abord modestement installée dans les locaux d'une ancienne scierie, qui avait dû fermer ses portes mais qui était admirablement située, à Haiphong, sur le canal de Haly, clef de toute la navigation fluviale au Tonkin, en face même de la cimenterie principale fournisseuse de la matière première. Ainsi, cette matière première ne coûte presque rien à transporter par sampans d'une rive à l'autre et, au besoin, un câble aérien de quelque deux ou trois cents mètres pourra, lorsque cela en vaudra la peine, supprimer à peu près toute manutention entre les deux usines.

D'autre part, l'usine de la Stacindo a sur le canal son appontement, muni d'une grue, permettant avec un minimum de manutention de déposer les produits fabriqués dans les chaloupes et les chalands qui iront les distribuer dans tout le pays ou aux navires mouillés en rade, à quelques centaines de mètres de là.

Nous avons décrit, il y a deux ans et demi, le procédé qui permet d'obtenir par la force centrifuge, en projetant le mélange ciment, sable et gravillon humide contre la paroi du moule, des tuyaux de toutes dimensions d'une beaucoup plus grande résistance et surtout d'une plus grande étanchéité que les tuyaux et buses construits par les anciens procédés.

On arrive même à produire des tuyaux susceptibles de supporter une forte pression, au-dessus de 5 kg, par un autre procédé dans lequel l'étanchéité est portée à son maximum par un revêtement spécial élastique intérieur du tuyau.

Parmi les fournitures de tuyaux pour canalisations en asphalte ciment, faite par la société STACINDO selon ces procédés, une des plus intéressantes est celle faite à la ville de Hatinh pour le transport et la distribution dans ce chef-lieu de l'eau remarquablement pure prise à une source située à côté du Cua Sot, le petit port maritime voisin. Cette fourniture comporte 10.500 mètres linéaires de tuyaux et donne toute satisfaction.

Grâce à ces tuyaux en ciment pour canalisations sous pression, de nombreux centres en Indochine pourraient être alimentés, sans trop de frais, en eau potable, en particulier dans le Sud-Ouest cochinchinois, où la question se pose d'une façon inéluctable.

Tout ce pays, en effet, n'a, à sa disposition, que de l'eau saumâtre et ne reçoit comme eau potable que celle que des sampans sont obligés d'aller chercher à de grandes distances en amont. La récente découverte par les ingénieurs de la Société Layne, d'une nappe d'excellente eau potable s'étendant sous presque tout le pays, va rendre les installations locales d'autant plus faciles et urgentes à la fois, que les canaux prévus pour amener l'eau de grandes distances vont devenir inutiles. Il en est de même à l'Est et au Nord, sur les grandes plantations.

Au Tonkin même, cette question de l'eau potable est intimement liée à celle de l'hygiène des populations, non seulement des agglomérations urbaines mais aussi des villages.

La société se met, d'ailleurs, à la disposition des communes, comme à celle des sociétés minières et autres et des particuliers, pour les études et les essais qui seraient nécessaires.

Mais, déjà en 1927, la STACINDO avait été amenée à ajouter d'autres fabrications à celle des buses et tuyaux, et particulièrement celle des poteaux pour les lignes électriques et télégraphiques.

Dans ce genre de fabrication, d'importantes commandes sont venues depuis témoigner de l'excellence du produit ; nous citerons l'équipement télégraphique de la ligne de Vinh à Dôngha (290 km) avec 3.300 poteaux en ciment centrifugé, qui ont parfaitement résisté aux violents typhons de l'an dernier, et les poteaux de la ligne de traction électrique de la Société des Charbonnages du Tonkin entre Campha-mine et Campha-port.

Enfin, la société a été amenée, au fur et à mesure que sa clientèle s'étendait et que ses installations devenaient plus importantes, à s'occuper de diverses fabrications se rapportant tant à l'industrie du bâtiment qu'aux travaux publics.

Dans le premier ordre d'idées, citons :

— la fabrication en série des fosses septiques, dont la perfection n'est sans doute pas pour rien dans la levée récente de l'interdiction de ce procédé, par des villes comme Hanoï ;

— les clôtures en ciment, si élégantes et si propres ;

— les carreaux en ciment comprimé d'une très grande résistance, pour trottoirs et maisons d'habitation ;

— les agglomérés de ciment Winget ;

— les cuves en ciment et lavoirs, lavabos et pierres à évier ;

— les caniveaux en ciment, etc.

Il n'est pas jusqu'aux déchets de fabrication, dont la société ne tire parti. Grâce à un procédé imaginé et mis au point par son personnel, elle en fait des parpaings, matériau extrêmement avantageux dans la construction des maisons légères et des dépendances.

Dans le même ordre d'idées rentrent les tuiles Aciérit dont nous parlerons plus loin.

En ce qui concerne les travaux publics, en dehors de ses propres fabrications à base de ciment, telles que buses et tuyaux, poteaux et caniveaux, la société a été amenée à prendre la représentation pour l'Indochine de produits fabriqués en France mais rentrant dans cet ordre d'idée.

Citons en particulier l'Inertol et les gabions métalliques Palvis.

Ces gabions sont constitués par une armature en treillage galvanisé d'un poids infime et qui, après quinze ans d'immersion, sont encore en excellent état ; ils rendent des services considérables pour les travaux de défense fluviale, de rectification du lit des cours d'eau, barrages, digues etc.

Souple, épousant les sinuosités du lit du cours d'eau ou les excavations du bord de la mer, ce gabion permet de mettre rapidement debout des ouvrages d'une grande cohésion, pratiquement inaffouillables.

On voit de quelle formidable utilisation ce matériau est susceptible dans un pays comme le Tonkin où, en dehors du Delta, et encore, la question cependant vitale de l'amélioration des voies navigables n'a pas encore été envisagée en grand. Néanmoins, l'administration des Travaux publics a déjà pu se rendre compte des services que peut rendre le gabion Palvis, par des essais concluants, à Doson ; pour la défense du pont de Cho Cui, près de Tourane ; pour celle du pont de 1.055 m. sur le Sông Da Rang. La Société de la Mine Armorique l'a également employé dans les travaux de la belle route de montagne de 100 kilomètres qu'elle construit pour se relier au fleuve Rouge.

Mais l'un des emplois les plus intéressants de ces gabions serait dans le barrage rapide des coupures occasionnées dans les digues par les grandes crues. Il est certain, par exemple, que si l'on avait eu ce moyen à sa disposition en 1927, la terrible inondation causée par la rupture de la digue du fleuve Rouge à Gia Lâm, en face de Hanoï, aurait pu être sinon totalement évitée, du moins largement limitée dans ses désastreux effets.

L'Inertol est une peinture destinée à imperméabiliser et conserver les ouvrages en béton et en ciment, et à protéger les constructions en fer contre la rouille. Plus efficace que le goudron, cet enduit est également plus économique. Son emploi est susceptible de faire réaliser une économie considérable, dans notre colonie si humide, à tous ceux

qui emploient le fer à nu, pour la construction des ponts, des hangars, des pylônes, des poteaux électriques, des réservoirs d'eau. Il préserve admirablement les châssis de wagons, les wagonnets de mines, les rails dans les tunnels, etc. En particulier, dans ce pays, où les usagers du chemin de fer se plaignent tant des dégâts causés à leurs marchandises par l'eau qui pénètre dans les wagons, l'Inertol en assure l'étanchéité des toitures ; par là, il est susceptible de faire réaliser à l'État et aux compagnies de chemin de fer une économie considérable sur les indemnités qu'ils sont obligés de régler chaque année et qui se chiffrent en Indochine par plusieurs dizaines de milliers de piastres.

Mais de toutes les fabrications que la société a été amenée à ajouter à celles du début pour compléter l'ensemble des fournitures utiles aux constructeurs, la plus intéressante et dont le succès immédiat a justifié la construction d'ateliers considérables tant à Haïphong qu'à Saïgon est la tuile de métallique Aciérit.

Cette tuile a tous les avantages des meilleures tuiles en terre cuite, sans en avoir les nombreux inconvénients. Par son extrême légèreté (80 kg, emballage compris, pour 10 m² de couverture) elle fait réaliser une grosse économie sur les transports, surtout lorsque l'on ne se trouve pas sur une rivière navigable ; dans les stations d'altitude, les mines, les plantations, où les frais de transport sont grands la tuile aciérit s'impose.

Elle est incassable et résiste, une fois posée aux vents les plus violents.

La pose en est facile et, dernièrement, un colon français a couvert en un jour, avec seulement trois ouvriers indigènes, un toit de 350 mètres carrés de superficie. Par suite de sa légèreté, le poids de la charpente peut être considérablement réduit d'où la possibilité d'une nouvelle économie dans la construction.

L'émail qui couvre d'une triple protection la tôle d'acier qui en forme l'âme, est non seulement imperméable à l'eau mais mauvais conducteur de la chaleur, cette couverture est donc garantie contre la rouille et rend l'habitation fraîche en été, avantage sur lequel au Tonkin il est inutile d'insister.

Ce n'est qu'en juillet dernier que l'atelier spécial construit à Haïphong pour cette fabrication a été mis en route et quelques mois après, il devait s'arrêter et chômer pendant plusieurs semaines faute de matière première, tant le succès de la tuile aciérit avait dépassé les prévisions.

Bien entendu, l'usine de Haïphong n'est plus le modeste établissement que nous décrivions en 1927.

Les installations provisoires, dans une ancienne scierie, ont été remplacées par des bâtiments définitifs établis sur un plan rationnel. Il a fallu bien vite en doubler, puis en tripler le nombre et la création d'une usine spéciale pour la Cochinchine est venue soulager celle de Haïphong débordée.

Une première augmentation du capital initial porta celui-ci à 2 millions, puis à 3 500.000 fr. en 1927. De nouvelles augmentations le portèrent à 5.250.000 en 1928 et enfin à 7.000.000 en 1929, ce qui a permis de réaliser ces agrandissements et la constitution de l'usine de Saïgon.

D'ailleurs, sur le capital actuel, qui est de 7.000.000 de francs, il n'a été encore effectivement versé que 5.687.500 francs et 17.500 actions n'ont encore versé qu'un quart et peuvent être appelées à verser 1.312.500 fr. Seulement, comme les nouvelles constructions ont demandé environ un an, le dividende n'a pas pu doubler en même temps que le capital.

C'est pourquoi, alors qu'il avait été distribué un dividende de 6 % sur l'exercice 1926, de 9 % sur celui de 1927, les bénéfices réalisés en 1928 ont dû être reportés.

Aussitôt ouverts, les nouveaux ateliers entraient immédiatement en production et, tandis que ceux de Haïphong augmentaient considérablement la leur, ceux de Saïgon dépassaient, dès leur seconde année, le chiffre de Haïphong.

En effet, la progression des affaires a été la suivante :

	Haïphong	Saïgon	Total
1925	23.520		23.520
1926	70.561		70.561
1927	144.493		144.493
1928	143.000	80.000	123.000
1929	180.000	182.000	362.000

Et selon toutes apparences, cette progression continuera, en 1930, si l'on se base sur les fortes commandes reçues depuis le début de l'année et particulièrement depuis le Têt, car l'industrie du bâtiment est extrêmement active et des travaux publics très importants ont été récemment entrepris dans toute l'Indochine.

Voici quelques chiffres qui donneront une idée de l'importance des deux usines actuelles.

Celle de Haïphong couvre 17.000 mètres carrés dont 3.800 en ateliers ;

Elle consomme en moyenne 150 tonnes de ciment par semaine ; elle emploie 150 chevaux de force motrice et 350 ouvriers, avec un personne européen de trois ingénieurs et un contremaître.

Celle de Saïgon couvre 11.000 mètres carrés dont le quart en ateliers.

Elle consomme en moyenne 150 tonnes de ciment par semaine ; elle emploie environ 140 chevaux de force motrice et en moyenne 250 ouvriers, avec un personnel européen de deux ingénieurs et un contremaître.

On comprend qu'une telle industrie rend à la colonie un énorme service en apportant un important élément à la solution du problème du logement.

Ce problème, en effet, a été envisagé jusqu'ici sous toutes ses faces, sauf la principale, à savoir le prix de revient de la construction.

Or, ce que ni les lois, les arrêtés et les règlements, ni les combinaisons financières, ni les secours et subventions de l'État ou des villes ne peuvent empêcher, c'est que, si une maison coûte 10.000 \$ à construire, il faut, dans ce pays de détérioration rapide, qu'elle en rapporte 1.000 \$ et que, si elle se loue 750 \$, quelqu'un doit finalement payer la différence.

La seule vraie solution consistera à réduire le prix de la construction à 7.500 \$.

Impossible de sortir de là.

Or, ce sont des industries comme la STACINDO qui permettront de réaliser cette économie, tant par le gain d'argent qu'elles permettent de réaliser sur le prix des matériaux que par le gain de temps qu'elles font réaliser, sur le prix de revient de la main-d'œuvre qui peut être sensiblement réduite et, finalement, sur l'entretien moins coûteux.

C'est donc une industrie essentiellement utile au pays et c'est là, pour toute industrie, la première condition de réussite.

Bon signe, une industrie qui progresse
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 15 mars 1931)

[...] Lorsqu'on veut se rendre compte de l'intensité de la crise économique en Indochine et des chances de reprise des affaires, il faut étudier quelques industries-types. Un proverbe dit : Quand le bâtiment va, tout va. »

Voici une industrie qui touche à la fois au bâtiment et aux travaux publics, routes, lignes télégraphiques, etc. : c'est la Société des tuyaux agglomérés centrifugés d'Indochine, qui possède deux usines, l'une à Hanoi et l'autre à Saïgon. L'une et l'autre usine ont fait, en 1930, un chiffre d'affaires supérieur à celui de 1929. Or 1930 a été franchement une mauvaise année pour l'Indochine, tandis que 1931, malgré ce typhon qu'est pour elle l'Exposition de Vincennes, avec le formidable tribut prélevé d'office sur l'Indochine dans ce but, verra, grâce à l'emprunt, une intensification des grands travaux et, par la force des choses, la reprise du commerce des riz, en même temps qu'une aide administrative tirera d'affaire les planteurs de café et de caoutchouc. [...]

DANS L'ORBITE DE LA SAFIMIC

LA VIE MONDAINE À KIÊN-AN Le mariage Émile Le Pichon-Suzette Vincenti (*L'Avenir du Tonkin*, 28 janvier 1932)

Samedi dernier 23 janvier, Kiên-An était en fête : on notait partout une animation extraordinaire ; des autos venues de Hanoï, de Haiduong, de Haïphong, d'ailleurs peut-être déversaient aux portes de la Résidence des flots de visiteurs en tenue de cérémonie ; de dames et de jeunes filles aux élégantes toilettes, de mandarins aux robes éclatantes. La joie se lisait sur les visages.

À cela, quoi de surprenant ? Le chef très estimé, très aimé de la province, M. l'administrateur Vincenti ⁵, chevalier de la Légion d'honneur, et madame Vincenti mariaient ce jour-là une de leurs charmantes filles, mademoiselle Suzette, à l'un des plus distingués et des plus sympathiques industriels de la ville voisine, M. Émile Le Pichon, ingénieur des Arts et Manufactures, directeur général de la Stacindo, et le bonheur qui emplissait la demeure résidentielle parée à souhait débordait au dehors pour être aussitôt partagé par les administrés de M. le résident de France à Kiên-An.

C'est à son adjoint, M. l'administrateur Parsi, que, par une touchante attention destinée à lui prouver son affectueuse estime, M. Vincenti confia le soin de procéder à l'union civile.

Et M. Parsi, qui est un homme plein de bon goût et de délicatesse, sut d'une part agencer en artiste les bureaux de la résidence pour les transformer de la plus heureuse façon en salle de mariage, tandis que, d'autre part, il apportait à son Résident le témoignage de sa reconnaissance pour la marque d'attachement et de confiance qu'il lui donnait ainsi publiquement en adressant aux jeunes époux le charmant discours que voici :

.....
Les époux signèrent au registre de l'état-civil de la Résidence de Kiên-An ; signèrent avec eux, pour M^{me} Émile Le Pichon : M. le gouverneur des Colonies, résident supérieur p.i. au Tonkin Tholance ; et M. l'administrateur Romanetti, résident de France à Haiduong ; pour monsieur Émile Le Pichon ; M. Laborde, directeur de la Banque franco-chinoise à Haïphong ; M. Lupiac, directeur à la Société française des Distilleries de l'Indochine.

⁵ Annibal Vincenti (Pila-Canale, Corse du Sud, 1880-Nice, 1971) : chevalier de la Légion d'honneur (*JORF*, 31 janvier 1929).

Le mariage religieux fut consacré par le Révérend Père Pays, dominicain, dans l'église du chef-lieu, brillamment illuminée et qui avait revêtu sa parure des grands jours de fête.

La mariée fut conduite à l'autel par M. l'administrateur Vincenti, son père. Elle portait une somptueuse toilette nuptiale dont la traîne était tenue par mademoiselle Jacqueline Servoise (7 ans), accompagnée de mesdemoiselles Christiane Sallé (9 ans) et Hélène Vincenti (12 ans), ravissantes dans leur toilette d'un blanc éblouissant.

Le Révérend Père Pays prononça dans le chœur l'allocution suivante :

.....
La quête fut ensuite faite par les couples d'honneur : M^{lle} Anne Marie Vincenti — M. Desport ; M^{lle} Tholance — M. Trojani ; M^{lle} Lecomte — M. Descours ; M^{lle} Bræmer — M. Baffeuf.

Rien n'avait été négligé pour donner à la cérémonie religieuse un grand éclat, la partie musicale fut très réussie : un orchestre à cordes joua entre autres, la *Marche nuptiale* et M. Sallé chanta avec un véritable talent : « Je vous salue, oh Marie ».

Au premier rang de la brillante assistance, on remarquait M. le gouverneur des colonies, résident supérieur p. i. au Tonkin et madame Tholance, venus donner à M. l'administrateur et à madame Vincenti un témoignage éclatant de leur haute estime.

Au sortir de l'église, la foule ne se lassa pas d'admirer le cortège où de merveilleuses toilettes de la toute dernière mode rivalisaient de grâce et de distinction.

À la tombée de la nuit, madame Vincenti fit les honneurs des salons de la Résidence où plus de deux cents personnes, accourues de toutes les provinces du Tonkin avaient tenu à venir complimenter le gracieux couple et à témoigner à M. l'administrateur et à M^{me} Vincenti l'assurance de leur sympathie.

Nous avons noté, entre autres personnalités : M. le directeur général de la Société des Ciments de l'Indochine et madame Chenu, M. l'administrateur Douguet, directeur des bureaux à la résidence supérieure ... M. A. Baffeuf, M. le sous-directeur de la Banque de l'Indochine à Haïphong et M^{me} Chozko ; M. le directeur de la Franco-Asiatique des Pétroles à Haïphong et M^{me} Jansen... M^e Piriou, avocat-défenseur...

TONKIN

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 juillet 1932)

La Société franco-coloniale d'études et de travaux a été déclarée adjudicataire de poteaux en ciment armé pour les P. T. T. au prix de 14.272 piastres ; M. Aviat demandait 15.800 p., la Stacindo 16.800, les Grands Travaux d'E.-O. 18.300 p. et la société de Dragages 18.504 piastres.

Expansion commerciale de la France, septembre 1932.

CREPIN (Jean) ⁶, ingénieur, Société des tuyaux et agglomérés centrifugés de l'Indochine. — Boîte postale 15, Saïgon (Cochinchine).

SOCIÉTÉ DES TUYAUX ET AGGLOMÉRÉS CENTRIFUGÉS DE L'INDOCHINE.

Société anonyme au capital de 7.000.000 de francs,

⁶ Jean Adrien Crepin (Paris, 13 avril 1901-Fontainebleau, 2 mai 1961) : juge suppléant (1928), puis juge-commissaire (1929) au tribunal de commerce de Haïphong, conseiller municipal de Haïphong (1929), chevalier du Dragon d'Annam.

(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1933, p. 357, 359, 611)

Siège social : Haïphong-Haly.
Usines à Haïphong et Saïgon.
Administrateurs : [René] Daurelle, Baffeuleuf [Safimic], Barondeau ⁷, Birot ⁸, Forest ⁹.
R.C. Saïgon n° 110,
Rue René-Héraud,
Adr. Tél. : « STACINDO ».
Téléphone n° 724.
Boîte Postale n° 15.
Directeur : Crepin.
Exploitation des brevets S. T. A. C. et Acierit.
Fabrication de tuyaux en ciment par la force centrifuge, poteaux pour lignes électriques, clôtures, agglomérés.
Fabrique de carreaux en ciments à Haïphong.
Dir. de l'usine d'Haïphong : Le Pichon.

Publicité
Sports-Indochine, 10 novembre 1933.

⁷ Georges Barondeau (1883-1949) : ancien directeur de la Société minière du Tonkin. Voir [encadré](#).
Déjà administrateur des Charbonnages de Tuyên-Quang en compagnie de Baffeuleuf.

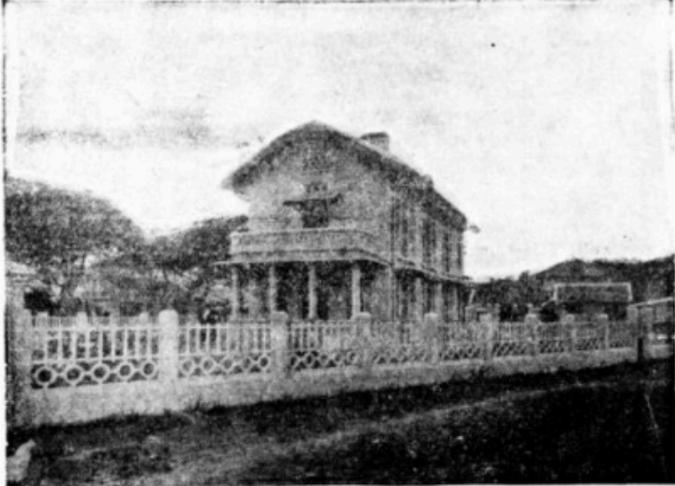
⁸ Marc Abel Birot (Angoulême, 10 janvier 1881) : fils de Pierre Birot, employé d'octroi, et de Jeanne Brechenade. Diplômé des Arts et métiers d'Angers, il débute à a papeterie Laroche-Joubert de Basseau à Angoulême où il rencontre son épouse Ernestine, fille d'Ernest Marguet (1861-1927), directeur de la dite usine. Il dirige ensuite les Pulpes et papeteries de l'Indochine à Viétri, puis, après liquidation de celles-ci, l'agence de Yunnanfou de la Société anonyme de constructions mécaniques, de Haïphong, avant de passer aux Papeteries de l'Indochine. Il les représente à la Société indochinoise de pyrotechnie (1930). En outre administrateur des Tuyaux agglomérés et centrifugés de l'Indochine (Stacindo) et de la chancelante Mine Armorique (1931).

Vice-président de la Chambre de commerce du Tonkin, il rentre en France à la fin de 1935 et meurt le 10 juin 1936 à Montbron, où ses parents s'étaient mariés (État civil transmis en février 2015 par Françoise Marguet, que nous remercions. *Bulletin de la Chambre de commerce de Hanoi, Moniteur de la papeterie française*.)

⁹ [Alphonse Forest](#) (1877-1962) : médecin de la municipalité de Haïphong, administrateur de sociétés, deuxième adjoint au maire d'Haïphong, etc.

LES CLOTURES EN CIMENT ARMÉ « STACINDO ».

**SOLIDES
ET
ÉLÉGANTES**



**LES MOINS
CHÈRES**

Concourent à l'agrément et au confortable des habitations.—Tous modèles

STACINDO - SAIGON
Société des Tuyaux Agglomérés Centrifugés de l'Indochine

Boite Postale 15 Tél. : 724

Les clôtures en ciment armé Stacindo
Solides et élégantes
Les moins chères
concourent à l'agrément et au confortable des habitations — Tous modèles

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 29 août 1934)

Adjudication. — Mardi 28 août 1934 à 15 h. a eu lieu à la circonscription des T. P. du Tonkin à Hanoï, l'adjudication des travaux de construction à Nam Dinh :

1° — D'un ouvrage de prise d'eau et de navigation de 4 m. 00 d'ouverture sur le Côn-nam-Giang ;

2° — De deux ouvrages de prise d'eau et de navigation de 2 m 60 d'ouverture sur le Côn tu-Giang et le Sông-nam Thanh.

1° travaux : M. T., 12.896 p. 80.

2° travaux : M. T., 18.473 p.40.

Résultats :

Société française d'entreprises de dragages et de travaux publics, rabais de 1 %

MM. Stacindo, rabais de 6 %

Féniès, rabais de 13 %

Luzet, rabais de 16 %

Vu dang Chuyen, rabais de 18 %

Phao tien Trinh et Tran van Phuong, rabais de 26 %

Ces derniers ont été déclarés adjudicataires provisoires.

CHRONIQUE DE HAIPHONG
UN DÉTOURNEMENT À LA STACINDO :
LE SECRÉTAIRE ANNAMITE BUI-DUC-MAN ARRÊTÉ
(*L'Avenir du Tonkin*, 3 décembre 1935)

Revenant d'une tournée, M. Le Pichon, directeur de la Stacindo, a été prévenu par son chef magasinier que des marchandises ont été sorties des entrepôts, sans que leurs prix soient versés à la caisse. Une vérification sommaire lui permit de constater de nombreux détournements, s'élevant à une soixantaine de piastres, détournements reconnus aussitôt par le secrétaire annamite Bai duc Mân, et qui se sont échelonnés sur plusieurs mois.

M. Le Pichon ne sait pas encore exactement le montant du préjudice. Bai duc Mân aurait, pour commettre ces détournements, établi des fausses factures, et brouillé ses registres. Il a été arrêté et conduit devant M. le juge d'instruction.

1935 (25 décembre) : DÉCÈS DE RENÉ DAURELLE
BAFFELEUF, PRÉSIDENT

III
FLÂNERIE À TRAVERS LES STANDS DE LA FOIRE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 27 décembre 1935, p. 1)

.....
Le vendeur de la Stacindo, boulevard Central, Haly, met de l'ordre dans son stand. Un stand de très belle présentation, du reste, où il convient de noter la marque Favor pour les bicyclettes, les pneus Bergougnan avantageusement connus, des revêtements de céramique, des tuyaux centrifugés, des appareils sanitaires, la fibre d'amiante Elo et le produit Couvraneuf pour les toitures.

IV
(*L'Avenir du Tonkin*, 28 décembre 1935, p. 1)

.....
M. Tsoi-Yune (Société Khong Pi Tack et C^{ie}) a son atelier au bac d'An-Dzuong et son siège social 113, quai de Canton. C'est une industrie importante que celle de cette firme : carreaux, dalles, buses en ciment, granito, marbre artificiel, poutres, clôtures en ciment armé fabriqué à la machine, revêtements destinés aux devantures. Il est intéressant de constater combien l'évolution de la construction industrielle moderne a contribué à créer sur place des procédés de fabrication qui semblaient jusqu'à ces dernières années être l'exclusivité de rares maisons européennes spécialisées.

CHRONIQUE DE HAIPHONG
UN SERVITEUR MODÈLE

(L'Avenir du Tonkin, 4 février 1936)

Hier matin, au moment où il descendait à son cabinet de toilette, M. Tran tho Hai, secrétaire à la Stacindo demeurant ruelle Saïd, déposa sur sa table un portefeuille contenant près de 200 piastres ; quand il revint, le portefeuille avait disparu, avec lui, son domestique nommé Toan. M Hai a porté plainte. Son domestique est recherché.

CHRONIQUE DE HAIPHONG
AU TRIBUNAL : L'AUDIENCE CORRECTIONNELLE DU JEUDI.
(L'Avenir du Tonkin, 29 février 1936)

Abordant les affaires du rôle, le Tribunal condamnera Bui-Duc-Mân, secrétaire à la Stacindo, à deux mois de prison avec sursis et 26 francs d'amende. Bui-duc-Mân avait abusé de la confiance de son patron, M. Le Pichon, pour détourner des tuyaux en ciment dont il a empoché ensuite le prix. Mais, il a remboursé le montant de son détournement, 70 piastres, et la Stacindo s'est désistée de sa plainte. .

AU PALAIS
Tribunal mixte de commerce de Hanoi
(L'Avenir du Tonkin, 3 octobre 1936)

À l'appel du rôle, l'affaire Stacindo contre Vu van Pham a été solutionnée par la condamnation du défendeur — qui avait sollicité un délai pour régler ses affaires, mais qui n'en a rien fait — à payer 145 p. 65 au demandeur, outre intérêts de droit du jour de la demande en justice. Vu van Pham est condamné aux dépens dont distraction au profit de M^e Bordaz, avocat, aux offres de droit.

CHRONIQUE DE HAIPHONG
UN SERVITEUR MODÈLE
(L'Avenir du Tonkin, 18 novembre 1936)

Le 8 août dernier, sur la route Coloniale 5, village de Cam lo (Kiên-an), le chauffeur Bui duy Tuyên, au service de M. Le Pichon, directeur de la Stacindo, conduisant l'auto 439 T.T. 4 XX, a causé un accident, en heurtant le pousse-pousse K A 23?, tiré par le coolie Pham van Sau, et sur lequel se trouvait Ng. duc Luong. Le coolie et l'occupant du pousse ont été blessés. Le tribunal condamne Tuyên à 16 fr. d'amende avec sursis et déclare M. Le Pichon civilement responsable.

COCHINCHINE
SAIGON
(L'Avenir du Tonkin, 2 juin 1937)

Jeudi dernier, une quarantaine de grévistes de la Stacindo émirent la prétention de faire relâcher ces individus et se rendirent en groupe commissariat.

Parmi eux se trouvaient plusieurs condamnés de droit commun qui furent aussitôt appréhendés et refoulés sur l'Annam, leur pays d'origine.
Le travail a aussi pu reprendre aux ateliers de la Stacindo.

APRÈS LA GRÈVE À LA STACINDO
DEUX ARRESTATIONS
(*La Tribune indochinoise*, 21 juillet 1937)

Le 12 courant, une quarantaine de coolies et ouvriers grévistes de la Stacindo sont venus réclamer devant le commissariat du 3^e arrondissement la libération de cinq de leurs camarades inculpés d'entrave à la liberté du travail.

Deux de ces manifestants, qui se signalaient par leur attitude agressive, furent appréhendés.

Ce sont les nommés Truong, né à Phan-Thiêt en 1914, condamné le 27 août 1935 à 3 mois de prison pour recel, et Trân-dinh-Nhan, né à Thanh-Son (Nghe-An) en 1910, condamné le 24 septembre 1935 à six mois de prison pour vol, Que pensez de ces ardents défenseurs des opprimés et de ceux qui ont la naïveté de les prendre au sérieux ?

N^o 3423
Tribunal d'arbitrage du Tonkin
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 16 décembre 1937, pp. 6242-6247)
(*L'Avenir du Tonkin*, 28 février 1938)

5^o) Industries
a) Industries mécaniques, textiles et diverses
Membres suppléants

Crepin, Jean, directeur de la Société des tuyaux agglomérés et centrifugés de l'Indochine [Stacindo], 38, bd Gialong, Hanoï

HANOÏ
Détournement
(*L'Avenir du Tonkin*, 7 octobre 1938)

Phan-khanh-Ngo, 33 ans, surveillant de chantier à la Stacindo, 38, bd Gia-Long, inculpé de détournement d'une somme de 54 p. 87 au préjudice de la dite société, a été déféré au Parquet.

HANOÏ
Accident de Travail
(*L'Avenir du Tonkin*, 3 janvier 1939)

Une enquête est ouverte au sujet d'un accident de travail survenu le 28 courant à l'hôpital René-Robin, et au cours lequel Nguyen-van-Sung, employé à la Stacindo, a été blessé mortellement.

Liste électorale des élections des délégués au
Conseil français des intérêts économiques et financiers du Tonkin
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1939, p. 2091-2100)

PROVINCE DE HAIPHONG
455 Pisier Georges ¹⁰ Directeur de la Stacindo 58 ans Haïphong

VILLE DE HANOI
339 Crepin Jean Adrien Directeur de la Société Stacindo 37 ans 38, bd Gia-Long

RÉGION DE SAIGON CHOLON
Conseil d'administration
Séance du 22 mars 1939
(*L'Écho annamite*, 22 mars 1939)

Ordre du jour
7° Passation d'un marché avec la Société des tuyaux agglomérés et centrifugés de l'Indochine [Stacindo], pour fourniture de buses armées.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE HANOÏ (TONKIN)
LISTE DÉFINITIVE DES ÉLECTEURS FRANÇAIS
ANNÉE 1940
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1^{er} avril 1940, pp. 474-484)

170 Sté des tuyaux agglomérés et centrifugés (M. Crepin) Vente de matériaux de construction 38, bd Gia-Long Hanoï

FONDATION D'UN
GROUPEMENT DES ALSACIENS-LORRAINS RÉSIDANT EN COCHINCHINE
pour l'assistance que réclame la situation faite à leurs compatriotes
expulsés de leur pays natal
(*L'Avenir du Tonkin*, 5 janvier 1941)

.....
M. André Mely, adjoint technique de la Stacindo, originaire du même département [Moselle], exprime le désir que les Alsaciens-Lorrains qui vont représenter le

¹⁰ Georges André *Louis* Pisier (Paris, 1881-Paris, 1954) : ingénieur E.C.P. Inspecteur des chemins de fer de l'Indo-Chine, directeur de la Stacindo à Haïphong, puis à Saïgon (son nom est mentionné dans le rapport de police sur les massacres de la cité Héraud en septembre 1945*). Père de Georges Pisier (Saïgon, 1910-Paris, 1986), administrateur des services civils de l'Indochine, marié à Paula Caucanas (1922-1988), fille du directeur de la Banque de l'Indochine à Haïphong, dont : Évelyne Pisier (Hanoï, 1941-Toulon, 2017), professeur de droit, mariée en premières noces avec Bernard Kouchner, et Marie-France Pisier (Dalat, 1944-Toulon, 2011), actrice.

groupement de fondation imminente, considèrent comme un de leurs buts de faire aboutir au plus tôt le transport en Indochine, des familles des Alsaciens-Lorrains établis dans la colonie, qui bellement dans la même salle étaient rentrées au pays natal avant la guerre qui sont retenues en Fiance par les conséquences de la guerre.

.....

1941 (décembre)
Jean Crépin,
gérant fondateur de la [Société tonkinoise des mines d'amiante](#)

SOCIÉTÉ DES TUYAUX ET AGGLOMÉRÉS CENTRIFUGÉS DE L'INDOCHINE
Société anonyme fondée en 1924
(*Bulletin économique de l'Indochine*, 1943, fascicule 2)

Objet : mise en valeur et exploitation dans les pays d'Extrême-Orient et plus particulièrement en Indochine, des procédés et brevets STAC, ainsi que de tous autres brevets concernant les matériaux employés dans tous travaux et constructions. La fabrication de matériaux, la vente et l'utilisation des produits fabriqués.

Siège social : Lâm-gio (Gia-lâm), Bac-ninh.

Capital social : 5.250.000, divisé en 52.500 actions de 100 fr.

A l'origine, 1.000.000 en 1.000 actions de 100 fr.

Porté en 1926 à 2.000.000 par création de 10.000 actions de 100 fr. dont 5.000 émises à 120 fr. et 5.000 à 180 fr.

En en 1927 à 3.500.000 par création de 15.000 actions de 100 fr. dont 5.000 émises à 125 fr, 8.000 à 185 fr. et 2.000 à la disposition du conseil.

En 1928 à 5.250.000 par création de 17.500 actions de 100 fr. émises à 125 fr.

En 1929 à 7.000.000 par création de 17.500 actions de 100 fr. émises à 125 fr.

Ramené en 1936 à 5.250.000 par annulation de l'augmentation de capital réalisée en 1929.

Conseil d'administration : MM. Antoine BAFFELEUF, président ; G. BARONDEAU, L. FOREST ¹¹, Jean BAFFELEUF, J. CREPIN, administrateurs.

Année sociale : du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans le semestre qui suit la clôture de chaque exercice.

Inscription à la cote : marché local.

Exercices	Bénéfice	Divid. brut total	divid. brut par act.
	milliers de fr.		fr.
1939	689	262 5	5
1940	142	—	—
1941	387	—	—

¹¹ C'est la seule fois où nous avons trouvé une indication sur le prénom du Dr Forest et elle nous paraît douteuse car nous lisons sur le *Who's who* 1979 la notice d'un ophtalmologiste, André-Louis Forest, né en 1918 à Haïphong, fils d'Alphonse Forest, médecin, et d'Élisabeth Thibault, et nous voyons mal comment cet Alphonse pourrait ne pas être le nôtre.

Dernier cours connu (janvier 1943), actions : 50 fr.

SOCIÉTÉ des TUYAUX et AGGLOMÉRÉS CENTRIFUGÉS DE L'INDOCHINE

STACINDO

Société anonyme au capital de 5.250.000 francs

Siège social : Lam-Gio (Gia-Lam), Bac-Ninh

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
du 23 Juin 1943

EXERCICE 1942

Rapports et Résolutions

HANOI
IMPRIMERIE TAUPIN & Cie
1943

CONSEIL D'ADMINISTRATION

BAFFELEUF (Antoine), administrateur-délégué, président
BARONDEAU (Georges), ingénieur, membre
FOREST (Louis), docteur en médecine, membre
BAFFELEUF (Jean), membre
CREPIN (Jean), ingénieur, membre.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Messieurs,

Les progrès que nous signalions l'an dernier dans le développement de nos divers services au cours de l'année 1941, se sont non seulement maintenus en 1942, mais ont pris dans notre compartiment Entreprise, plus particulièrement, une ampleur exceptionnelle.

Les ventes de nos produits fabriqués en usine se sont en effet élevées à :

2.101.977 fr. 70 dans le Nord-Indochine contre 1.869.313 fr. 32 en 1941 ; dans le Sud Indochinois à 3.770.706 fr. 80 contre 3.293.077 fr. 71 en 1941, alors que les travaux extérieurs que nous avons exécutés pour divers ont atteint au Tonkin le montant de 3.021.885 fr. 90 et en Cochinchine celui record de 11.496.733 fr.

Ces augmentations se rattachent à un ensemble de faits dont les plus marquants sont : dans le Nord, le transfert à Gia-Lam de notre usine de Haïphong et les facilités que nous avons trouvées dans ce déplacement de notre principal centre d'activité, aussi bien pour nos approvisionnements, nos livraisons, que pour nos relations avec la clientèle ; dans le Sud, l'importance du programme de travaux de génie civil poursuivi par les administrations publiques ; dans le Nord et le Sud, l'utilisation de plus en plus fréquente des produits de notre fabrication comme matériaux de remplacement dans le bâtiment et les adductions d'eau, enfin le dévouement d'un personnel qui, inlassablement, s'est efforcé de remplir au mieux une tâche dont les difficultés n'ont cessé d'augmenter au cours de ces derniers mois.

Toutefois, nous serions incomplets sur ce point, si nous n'ajoutions que l'effort de tous n'a été rendu possible et fructueux que grâce aux concours financiers que votre conseil a pu s'assurer pour faire face à des engagements auxquels il n'aurait pu être pourvu avec les seules ressources de la trésorerie sociale.

Produits fabriqués

L'activité intérieure de nos usines de Saïgon et Gia-lâm s'est cristallisée comme les années précédentes dans la fabrication de quelques produits type (buses et tuyaux à pression centrifugés, tuiles et carreaux en ciment, matériel sanitaire en granito, poteaux et fermes en ciment, fosses septiques, etc.).

Tous les soins des directions de ces deux établissements ont tendu aussi bien à satisfaire dans les moindres délais possibles aux besoins croissants de la clientèle qu'à améliorer leurs procédés de fabrication.

C'est ainsi plus spécialement que l'expérience acquise au cours des précédentes années et les essais poursuivis avec persévérance dans le Sud et le Nord nous ont permis de mettre au point une fabrication de tuyaux centrifugés non armés pour conduites d'eau offrant toute garantie de rupture à des pressions supérieures à 10 kg.

Entreprise

Ainsi que nous vous indiquions au début de ce rapport, les travaux extérieurs que nous avons exécutés, tant pour les particuliers que pour les services publics, civils et militaires se sont élevés : au Tonkin à 3.021.885 fr. 90 contre 2.995.207 fr.71 en 1941 et 643.872fr. 90 en 1940; en Cochinchine, à 11.496.733 fr. contre 3.265.446 fr. 70 en 1941 et 518.236 francs en 1940.

Parmi les principaux ouvrages réalisés, nous noterons : au Tonkin, les adductions d'eau de Quang-yên et Viétri, la conduite d'eau de la Cité universitaire, les pavillons des officiers et sous-officiers célibataires à Hanoi, le dortoir de l'École pratique d'industrie de Hanoi, des halles à Haiphong ; en Cochinchine, des compartiments pour fonctionnaires indigènes à Saïgon, le château d'eau et le premier bâtiment de la nouvelle prison de Chi-hoa, des dortoirs pour célibataires de la brigade mobile, des logements pour contremaîtres à Dian, des conduites d'eau à Phu-nhuan et à l'asile de Biên-hoà, des bâtiments de l'Hôpital provisoire de la Région Saïgon-Cholon, l'abattoir de Camau, le marché de Càu-Ong-Lanh, etc.

Malgré les difficultés chaque jour grandissantes qu'ont présenté les approvisionnements de matériaux et le recrutement de la main-d'œuvre, tous les chantiers de ces travaux ont été conduits avec la célérité compatible avec les circonstances et leur règlement s'est effectué dans des conditions que l'on peut considérer comme satisfaisantes, eu égard au climat et aux conjonctures dans lesquelles ils se sont poursuivis.

Transfert à Gia-Lam de l'usine de Haiphong

L'installation complète de notre nouvelle usine de Lâm-gio s'est effectuée aussi rapidement que les circonstances l'ont permise et la marche de ses divers ateliers est devenue normale à partir du 4^e trimestre 1942.

Les avantages attendus de ce transfert de Haiphong à Gia-lâm de notre centre principal d'activité n'ont pas manqué de se faire sentir, ainsi que nous vous l'indiquions ci-dessus, et les résultats obtenus sont des plus encourageants, aussi bien au point de vue technique que commercial.

Comptes de l'exercice 1942

Les comptes que nous vous soumettons se soldent par un bénéfice net à reporter de 111.046 \$ 74.

La comparaison des postes des bilans 1941 et 1942 fait ressortir les résultats suivants :

	1941	1942
ACTIF (fr.)		
Valeurs disponibles	592 315 90	692.144 70
Valeurs réalisables :		
Stocks magasins	2.331.843 10	3.800.676 70
Travaux extérieurs en cours	347.069 60	2.968.231 70
Débiteurs divers	1.892.643 90	2.423.918 10
Sommes à encaisser	6.531 00	147.824 70

Total	<u>4.578.087 60</u>	<u>9.340.651 20</u>
Valeurs engagées :		
Cautionnements et retenues de garantie	556.832 60	1.917.084 30
Frais pavés d'avance	7.992 40	10.844 20
Droits fiscaux à récupérer	83.841 10	91.719 20
B. F. C. [Banque franco-chinoise] Compte Paiement dividende	28.064 00	26.788 00
Aménagement Usine Lam-gio	86.908 30	—
Total	763.638 40	2.046.435 70
Valeurs immobilisées :		
Immeubles et Terrains	2.151.987 50	1.558.071 10
Matériel et outillage	1 00	1 00
Mobilier	15.451 00	1 00
Total	<u>2.167.439 50</u>	<u>1.558.073 10</u>
PASSIF		
Valeurs non exigibles :		
Capital	5.250.000 00	5.250.000 00
Réserve légale	81.881 00	99.251 40
Provision pour parachèvement de travaux	11.711 00	4.125 00
Fond de renouvellement du matériel	—	329.667 40
Total	5.348.592 00	5.683.043 80
Valeurs exigibles à terme :		
Réserve pour Passages et congés	65.808 60	65.808 60
Effets à payer	—	—
B. F. C. [Banque franco-chinoise] Cautions garanties	234.593 00	440.400 00
Total	300.401 60	506.208 60
PASSIF		
Valeurs exigibles :		

Gratifications à répartir	—	160.000 00
Jetons de présence	19.320 00	48.000 00
Banque Indochine Saïgon	—	1.500.000 00
B. F. C. [Banque franco-chinoise] Hanoi	—	123.000 00
Fournisseurs divers	649.200 70	1.842.221 40
Acomptes sur livraisons en cours	—	19.345 00
Acomptes sur travaux en cours	646.854 80	1.814.259 00
Créditeurs divers	245.367 00	662.390 40
Dépenses à régler	138.300 30	400.484 60
Retenues de garanties sur travaux en cours	—	210.422 40
Marchandises dues à clients	103.419 50	20.341 50
Dividende 1939 à régler	28.064 00	26.788 00
Total	<u>1.830.526 30</u>	<u>6.827.252 30</u>

Valeurs des résultats :		
Bénéfices nets de l'exercice	387.408 80	620.800 00

Nous laissons le soin à votre commissaire aux comptes de vous entretenir plus en détail au sujet de ces divers éléments comptables. Nous noterons seulement ici que l'augmentation de notre chiffre d'affaires fait chaque jour ressortir d'une façon plus évidente l'insuffisance de notre trésorerie et la nécessité où nous nous trouvons de faire appel à des concours étrangers pour pourvoir aux engagements importants que comportent la constitution de stocks de produits fabriqués de plus en plus onéreux, l'exécution de travaux de génie civil nécessitant de grosses disponibilités.

Ces comptes, nous vous demandons de les approuver ; de fixer à 16.000 piastres le montant des gratifications à allouer au personnel européen supérieur et à 32.966 \$ 76, la provision à constituer au coefficient 3,37 pour le renouvellement de matériel antérieur à 1933; d'arrêter en conséquence à 62.080 piastres le montant des bénéfices à répartir, en conformité des dispositions de l'article 44 de nos statuts,

soit 5 % à la réserve légale	3.104 \$ 00
dividende 8 % du capital	42.000 \$ 00
10 % au conseil d'administration	6.208 \$ 00
Superdividende	1.729 \$ 22

Report à nouveau	9.038 \$ 78
------------------	-------------

Enfin, votre assemblée générale du 30 juillet 1942 ayant accordé à vos administrateurs l'autorisation prévue par l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867, nous notons qu'il a été fait usage de cette autorisation pour :

1° L'exécution de différents travaux et fournitures à la Société des Distilleries de Battambang (9.800 \$ 00) et à la Société des Charbonnages de Tuyên-quang (5.300 \$ 00)

dont M. A. Baffleuf est également administrateur délégué.

2° Diverses facilités de trésorerie consenties à la STACINDO tant par :

La Société agricole financière industrielle et minière de l'Indochine,

La Société des Distilleries du Centre-Annam,

La Société des Distilleries de Battambang dont M. A. Baffleuf est également administrateur délégué, que par ce dernier personnellement.

Le conseil d'administration.

BILAN

13.637.304 fr. 70

RAPPORT SPÉCIAL

du Commissaire aux Comptes Albert Chantemerle
sur l'application de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867

Messieurs,

Conformément à la loi du 24 juillet 1867, modifiée par le décret-loi du 8 août 1935, j'ai l'honneur de vous présenter un rapport spécial sur les opérations visées par l'article 40 de ladite loi.

Votre conseil d'administration nous a rendu compte des opérations suivantes :

— Avance Société Battambang à STACINDO Saïgon	50.000 \$ 00
— Avance S. A. D. C. A. à STACINDO Tonkin	12.000 \$ 00
— Avance Société Charbonnages Tuyên-quang à STACINDO Tonkin	22.656 \$ 07
— Avance STACINDO Saïgon à S. A. D. C. A.	65.287 \$ 22

Toutes ces avances ont fait l'objet des décomptes réciproques d'intérêts à 8 % et étaient liquidées (capital et intérêts) au 31 décembre 1942.

Avance de M^e Baffleuf à STACINDO 53.547 \$ 72

se soldant en faveur de M^e Baffleuf au 31 décembre 1942 à 49.173 80

sur ce solde, une somme de 11.547 \$ 72 lui a été réglée le 15 janvier 1943.

— Garantie donnée à la B. I. C. Saïgon par la S. A. D. C. A. pour une avance bancaire de 150.000 00

Une commission de 1,5 % décomptée à la S.A.D.C.A. restait due par STACINDO Saïgon, au 31 décembre 1942.

— Construction d'un hangar pour Battambang 9.764 00

— Construction d'un magasin pour Charbonnages de Tuyên-quang 4.975 35
— Badigeonnage de murs de clôture et bâtiments divers pour Charbonnages de Tuyên-quang 272 80

Ces opérations sont exprimées régulièrement en comptabilité et à ce titre leur ratification me paraît pleinement justifiée.

Hanoi, le 1^{er} juin 1943.

Le commissaire aux comptes,
Signé : A. Chantemerle.

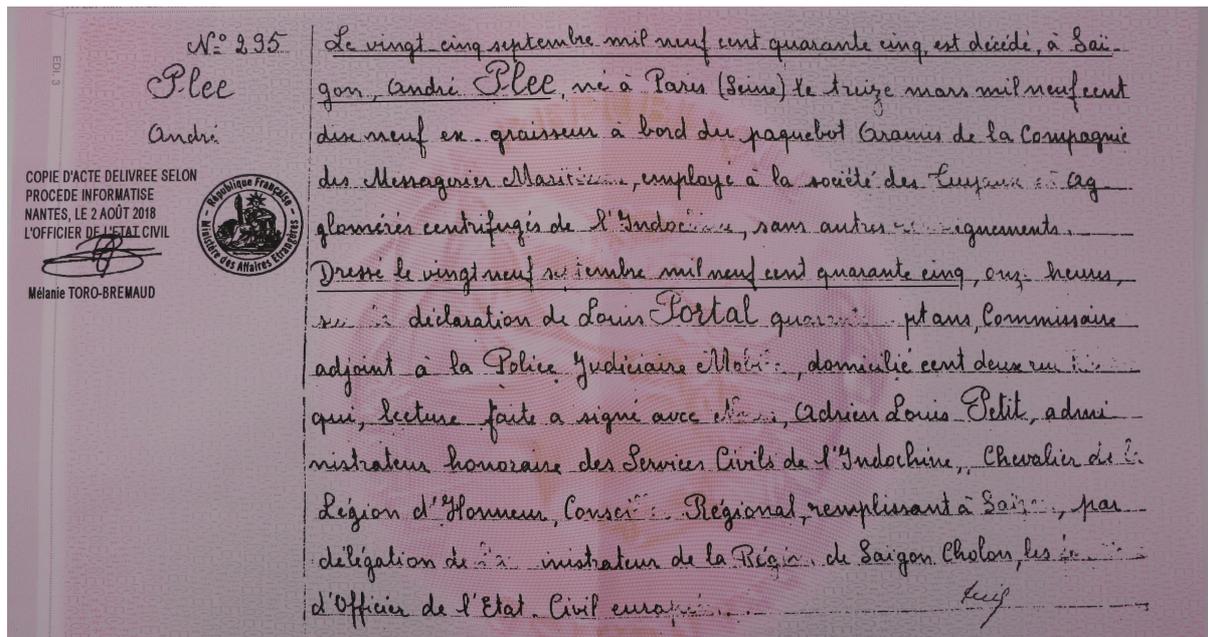
L'Amiral en inspection dans la région Saïgon-Cholon
(*L'Écho annamite*, 13 janvier 1944)

Saïgon, le 10 janvier. — [...] L'Amiral a gagné ensuite les chantiers du marché de Cau-Ong-Lanh, où M. Lebon, chef du Service vétérinaire de la Région, et M. Picard, de la Stacindo, lui ont rendu compte de l'état d'avancement des travaux. On sait que ce marché est destiné à ravitailler Saïgon en poissons frais qui, acheminé par jonques isothermes depuis le port de pêche de Bendingh, y sera emmagasiné dans les chambres froides d'une contenance totale de 20 tonnes L'ensemble de ces installations et de ce conditionnement a été organisé en collaboration avec l'Inspection générale des pêches. [...]

Fabrication de maisonnettes préfabriquées *low cost* à partir de matériaux récupérés pour le logement des coolies sur les plantations de caoutchouc¹².

André PLÉE,
employé de la Stacindo à Saïgon, victime des troubles de 1945

¹² *Planteurs d'hévéas en Indochine 1939-1954*, Amicale des anciens planteurs d'hévéas 28480 Vichères, 1996, pp. 117, 119, 185, 277.



Le 25 septembre 1945 est décédé, à Saïgon, André Plée, né à Paris (Seine), le 13 mars 1919, ex-graisseur à bord du paquebot *Aramis* des Messageries maritimes, employé à la STACINDO, sans autres renseignements.

Dressé le 29 sept. 1945, 11 h., sur la déclaration de Louis Portal, 47 ans, commissaire adjoint à la Police judiciaire mobile, domicilié 102, rue ?, qui, lecture faite, a signé avec nous, Adrien Louis Petit, administrateur honoraire des services civils de l'Indochine, chevalier de la Légion d'honneur, conseiller régional, remplissant à Saïgon, par délégation de l'administrateur de la région de Saïgon-Cholon, les fonctions d'officier de l'état-civil européen.

Le nom d'André Plée figure sur le monument aux morts de Willeman (Pas-de-Calais)
Toutes précisions sur les circonstances de ce décès seraient les bienvenues.
(Document et renseignement communiqués par M. Patrick Warin, de Hesdin)

Louis-Georges-Félix DESPERT

Directeur des Distilleries françaises de Battambang,
Administrateur de la SAFIMIC (holding),
des Distilleries du Centre-Annam
et, après guerre, de la Stacindo

TRANSFERT DU SIÈGE À SAÏGON
CONVERSION DU CAPITAL EN PIASTRES



[Coll. Peter Seidel](#)

SOCIÉTÉ DES TUYAUX ET AGGLOMÉRÉS CENTRIFUGÉS DE L'INDOCHINE
« STACINDO »

Société anonyme au capital de 1.000.000 de piastres
divisé en 10.000 actions de 100 piastres chacune

Droit de timbre acquitté par abonnement

Avis d'autorisation inséré au J.O. de l'Indochine du 28 avril 1949

Siège social à Saïgon, rue René-Héraud
Action de cent piastres au porteur
entièrement libérée

Un administrateur (à gauche) : ?

Un administrateur (à droite) : Baffeuf

Saïgon, le 5 janvier 1950

Imprimerie française d'outre-mer, Saïgon

AEC 1951

STACINDO, Sté des tuyaux et agglomérés, centrifugés de l' Indochine, 4, bd Bobillot Hanoi. — Sté anon. fondée en 1924, 2 millions de piastres. — **Fabric. matériaux en ciment centrifugé ou vibré ; travaux publics et privés.** — Usines : Gialam, Haïphong,

Saïgon. — C. : MM. A[ntoine] Baffeuf, président. et adm. dél. ; Dr [Alphonse] Forest [anc. pdt de la Soc. an. de constructions mécaniques, d'Haïphong, et délégué du Tonkin au Conseil supérieur des colonies], J[ean] Baffeuf [fils d'Antoine], L[ouis] Despert, M^{me} Baroche [née Baffeuf].

EN FLANANT DANS HANOÏ

Petites Maisons
(*L'Entente*, 24 mars 1951)

.....
Un autre bâtiment, dont l'érection fut soumissionnée par la firme Stacindo, m'a-t'on dit, comporte, lui, dix logements. Cette bâtisse est uniquement faite de matériaux moulés, ciment et calcaire comprimés à treize tonnes et comportant des évidements intérieurs qui, tout en les allégeant, assureront aux nouvelles habitations une protection isotherme satisfaisante.

DOMMAGES DE GUERRE

DÉCISION n° 456:283 du 5 juin 1953 portant désignation d'architectes, d'experts, de techniciens et services d'études habilités à intervenir pour le compte des sinistrés dans la reconstitution des biens endommagés par faits de guerre.
(*Bulletin officiel du haut-commissariat de France en Indochine*, 11 juin 1953)

.....
Art. 3. — Sont agréés en tant que chefs de service d'études des sociétés nommément désignées et habilités à participer à ce titre aux opérations prévues par la même législation avec les spécialités indiquées :

.....
Gable (Fernand), chef du bureau d'études de la Stacindo (Nord), la spécialité G6 ;
Grasset (Robert), chef du bureau d'études pour la Stacindo (Sud), la spécialité G6 ;

(7069)

SOCIÉTÉ DES TUYAUX ET AGGLOMÉRÉS CENTRIFUGÉS DE L'INDOCHINE

(S.T .A.C.I.N .D.O.)

Société anonyme au capital de 2.000.000 de piastres

Siège social : Lam-Gio

(Gia-Lam — Nord-Viêt-Nam)

(*Bulletin du Haut-Commissariat de France en Indochine*, 10 juin 1954)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

AVIS DE CONVOCATION

MM. les actionnaires de la « Société des tuyaux et agglomérés centrifugés de l'Indochine », société anonyme au capital de 2.000.000 de piastres, dont le siège social est à Lam-Gio (Gia-Lam — Nord-Viêt-Nam), sont convoqués en assemblée générale ordinaire à Saïgon, n° 10, rue René-Héraud, pour le 1^{er} juillet 1954 à huit heures, à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport du conseil d'administration sur les opérations de l'exercice 1953 ;
- Rapport du commissaire sur les comptes dudit exercice ;
- Approbation, s'il y a lieu, desdits comptes ;
- *Quitus* à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes ;
- Nomination d'administrateur ;
- Nomination d'un ou plusieurs commissaires pour l'exercice 1954 ;
- Compte rendu du conseil d'administration et rapport spécial du commissaire aux comptes sur l'exécution d'opérations autorisées conformément à l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867 ;
- Ratification de ces opérations ;
- Autorisation à donner aux administrateurs pour l'exercice en cours, en conformité de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867.

Le conseil d'administration

(7072)

SOCIÉTÉ DES TUYAUX ET AGGLOMÉRÉS CENTRIFUGÉS DE L'INDOCHINE
(S.T .A.C.I.N .D.O.)

Société anonyme au capital de 2.000.000 de piastres

Siège social : Lam-Gio

(Gia-Lam — Nord-Viêt-Nam)

(*Bulletin du Haut-Commissariat de France en Indochine*, 10 juin 1954)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

AVIS DE CONVOCATION

MM. les actionnaires de la « Société des tuyaux et agglomérés centrifugés de l'Indochine », société anonyme au capital de 2.000.000 de piastres, dont le siège social est à Lam-Gio (Nord-Viêt-Nam), sont convoqués en assemblée générale extraordinaire à Saïgon, n° 10, rue René-Héraud, pour le 1^{er} juillet 1954 à neuf heures, à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Transfert du siège social de Lam-Gio (Gia-Lam — Nord-Viêt-Nam) à Saïgon, n° 10, rue René-Héraud ;
- Modification à apporter à l'article 4 des statuts, comme conséquence de ce transfert.

Les propriétaires d'actions au porteur doivent, pour avoir droit d'assister ou de se faire représenter à l'assemblée, déposer cinq jours au moins avant la réunion, soit leurs titres, soit les récépissés en constatant le dépôt dans une banque, ou au siège social de la société.

Les titulaires d'actions nominatives seront admis à l'assemblée sur simple justification de leur identité.

Le conseil d'administration
